

# Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

## Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 90 000 €

BO\_PJ\_09953370

**PAU**  
Capitale  
humaine

### Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

#### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**Acheteur :** CA Pau Béarn Pyrénées, M. François BAYROU - Président, Hôtel de France, 2B place Royale, CS 90547, 64000 Pau Cedex. Tél : 05 47 05 30 31

**Référence acheteur :** CDA 20/03 (35A)

L'avis implique un marché public

**Objet :** collecte et valorisation des textiles usagés, linges de maison, chausssures, petite maroquinerie et mise à disposition de bennes de collecte sur le territoire la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

**Procédure :** procédure adaptée

**Forme du marché :** prestation divisée en lots ; non

**Critères d'attribution :** offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 55% caractéristiques opérationnelles ; 40% valeur technique de l'offre ; 5% prix

**Remise des offres :** le jeudi 6 février 2020 à 23h59 au plus tard.

**Envoi à la publication le :** mardi 14 janvier 2020

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agglo-pau.fr/marches-publics.html>

## Avis administratifs et judiciaires

### Enquêtes publiques



Commune d'Anglet

#### ENQUÊTE PUBLIQUE

##### Déclassement du domaine public

Par arrêté municipal n° 2020/62 en date du 9 janvier 2020, le maire d'Anglet a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de déclassement du domaine public de diverses emprises communales sur le site de Larocheoucauld, avenue du Prince-de-Galles, qui se déroulera pendant une durée de 15 jours consécutifs : du 3 février 2020, à 8 h 30 à 17 février 2020, à 17 h 30.

La procédure de déclassement du domaine public de diverses emprises communales sur le site de Larocheoucauld est engagée afin de les incorporer dans le domaine privé communal en vue de leur affectation future.

M. Gérard COURCELLES, directeur de filiale et de réseau en retraite, a été désigné comme commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête publique est constitué d'une version papier et comprend une note de présentation relative au projet de déclassement et un dossier administratif comportant les pièces énoncées à l'article R.141-6 du Code de la voirie routière ainsi que le registre d'enquête papier.

Le dossier papier sera déposé à la mairie d'Anglet, rue Amédée-Dufourg, 64600 Anglet, services techniques, pour y être consulté pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux : du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 17 h 30, et le vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h à 16 h 30.

Le dossier sera également accessible durant toute la durée de l'enquête sur le site Internet de la ville d'Anglet ([www.anglet.fr](http://www.anglet.fr)).

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, et les adresser au commissaire-enquêteur : par courrier, au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : M. Gérard COURCELLES, commissaire-enquêteur, mairie d'Anglet, rue Amédée-Dufourg, 64600 Anglet, avec la mention : enquête publique, déclassement Larocheoucauld, ne pas ouvrir. Sur le registre papier déposé à la mairie d'Anglet ; par voie électronique à l'adresse mail suivante : commissaire-enqueteur@anglet.fr en indiquant comme objet : enquête publique, déclassement Larocheoucauld.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie d'Anglet, les

lundi 3 février 2020, de 14 h 30 à 17 h 30,

lundi 17 février 2020, de 14 h 30 à 17 h 30.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre est clos et signé par le commissaire-enquêteur qui, dans un délai d'un mois, transmettra au maire d'Anglet, le dossier et le registre accompagnés de ses conclusions motivées. Les conclusions du commissaire-enquêteur sont communiquées, sur leur demande aux personnes intéressées.

Les rapports et les conclusions motivées établis par le commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie d'Anglet aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et sur le site internet de la mairie d'Anglet : <http://www.anglet.fr>

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la mairie d'Anglet.

Le maire.



Communauté d'agglomération Pays Basque

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Commune d'Anglet

Par décision, le président de la Communauté d'agglomération Pays Basque a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de déclassement du domaine public de diverses emprises communales sur le site de Larocheoucauld, avenue du Prince-de-Galles, qui se déroulera pendant une durée de quinze jours consécutifs, du 3 février 2020 à 8 h 30 au 17 février 2020 à 17 h 30.

La procédure de déclassement du domaine public de diverses emprises communales sur le site de Larocheoucauld est engagée afin de les incorporer dans le domaine privé communal en vue de leur affectation future.

M. Gérard COURCELLES, directeur de filiale et de réseau en retraite, a été désigné comme commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête publique est constitué d'une version papier et comprend une note de présentation relative au projet de déclassement et un dossier administratif comportant les pièces énoncées à l'article R.141-6 du Code de la voirie routière ainsi que le registre d'enquête papier.

Le dossier papier sera déposé à la mairie d'Anglet, rue Amédée-Dufourg, 64600 Anglet, services techniques, pour y être consulté pendant toute la durée de l'enquête aux jours habituels d'ouverture des bureaux : du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 17 h 30, et le vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 h 30.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions et les adresser au commissaire-enquêteur :

- par courrier, au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : M. Gérard COURCELLES, commissaire-enquêteur, mairie d'Anglet, rue Amédée-Dufourg, 64600 Anglet, avec la mention « Enquête publique

« Déclassement Larocheoucauld » - Ne pas ouvrir » ;

- sur le registre papier déposé à la mairie d'Anglet ;

- par voie électronique à l'adresse mail suivante : commissaire-enqueteur@anglet.fr en indiquant comme

objet : « Enquête publique "Déclassement Larocheoucauld" ».

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie d'Anglet les :

- lundi 3 février 2020 de 14 h 30 à 17 h 30,

- lundi 17 février 2020 de 14 h 30 à 17 h 30.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre est clos et signé par le commissaire-enquêteur qui, dans un

délai d'un mois, transmettra au président de la Communauté d'agglomération Pays Basque le dossier et le registre accompagnés de ses conclusions motivées. Les conclusions du commissaire-enquêteur sont communiquées, sur leur demande, aux personnes intéressées.

Les rapports et les conclusions motivées établis par le commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie d'Anglet aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et sur le site Internet de la Communauté d'agglomération Pays Basque <https://www.communauté-paysbasque.fr/>

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la Communauté d'agglomération Pays Basque.

Le président.

### Autres avis



Réseau de transport d'électricité  
Centre de développement & ingénierie de Toulouse  
Commune de Saint-Jean-de-Luz  
Commune de Saint-Pée-sur-Nivelle

#### AVIS AU PUBLIC

RTE, Réseau transport électricité, construit actuellement une nouvelle liaison à 90 000 volts (exploitée en 63 000 volts) en technique souterraine entre les postes d'Argia (commune de Villefranque) et de Pultenia (commune de Saint-Jean-de-Luz).

La construction de cette liaison électrique accompagne le développement démographique et économique du territoire en permettant à ses habitants de bénéficier d'une meilleure qualité d'alimentation électrique. L'entreprise ETPM, basée à Arcangues, a été choisie pour réaliser les travaux. Ce chantier contribue donc à l'emploi local et génère de nombreuses retombées pour l'économie du territoire.

La commune de Saint-Pée-sur-Nivelle sera concernée par ce chantier du 20 janvier à fin mars 2020, celle de Saint-Jean-de-Luz d'avril à juillet 2020.

Les travaux débuteront sur la RD307 depuis Saint-Pée-sur-Nivelle et se poursuivront dans Saint-Jean-de-Luz jusqu'au pont de l'A63 via le chemin d'Arroka.

La circulation sur la RD307 sera interdite en semaine de janvier à juillet 2020 et déviée sur la RD918. Elle fera l'objet d'un alternat sur cette même période durant les week-ends.

Des panneaux d'information seront installés dans Saint-Jean-de-Luz et Saint-Pée-sur-Nivelle pour accompagner la mise en place de ces nouvelles modalités de circulation.

Les accès riverains seront maintenus sur la zone de chantier.

Une information sur l'avancement des travaux sera mise à disposition sur les sites Internet des communes de Saint-Jean-de-Luz et Saint-Pée-sur-Nivelle à compter de janvier 2020.

Par ces dispositions, RTE réduit la durée du chantier dans la commune. Nous comptons sur votre compréhension sur cette période.

\* Les plannings pourront être adaptés en fonction des contraintes techniques et des conditions météorologiques.



Sud Ouest marchés publics

Entreprises,  
inscrivez-vous  
aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest  
100 % gratuit



Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

## Annonces légales

### Vie des sociétés

EURL YV

#### CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2020, il résulte que :

M. Yannick VIGNETTE a démissionné de ses fonctions de gérant de l'EURL YV le 14 janvier 2020. À compter du 15 janvier 2020, le nouveau gérant de l'EURL YV est M. Bernard, Alain, Marie VIGNETTE né le 8 août 1939 à Louvie-Juzon, demeurant 2, place Orteig, à Louvie-Juzon, 64260, pour une durée illimitée.

L'article 8 bis « remplacement de gérant », des statuts a été ajouté en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Pau.

Pour avis.



Publiez  
votre  
annonce  
légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- 1 Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2 Visualisez votre avis avant sa parution
- 3 Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé



Sud Ouest  
emploi

Un bon  
recrutement  
ça ne  
s'improvise pas

CONSEIL PERSONNALISÉ  
EXPERTISE | PROXIMITÉ  
DIFFUSION CIBLÉE | REACTIVITÉ

soemploi@sudouest.fr  
05 35 31 27 42

